



La nature partout par tous !



RÉSEAU WALLONIE NATURE



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

1



Wallonie



Service public
de Wallonie



Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement

- ✓ Direction fonctionnelle et d'appui
- ✓ Cellule Audit FEAGA/FEADER
- ✓ Département des Politiques européennes et des Accords internationaux
- ✓ Département de l'Étude du milieu naturel et agricole
- ✓ Département du Développement
- ✓ Département des Aides
- ✓ Département de l'Agriculture
- ✓ **Département de la Nature et des Forêts**
- ✓ Département de la Ruralité et des Cours d'eau
- ✓ Département du Sol et des Déchets
- ✓ Département des Permis et Autorisations
- ✓ Département de l'Environnement et de l'Eau
- ✓ Département de la Police et des Contrôles



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Département de la Nature et des Forêts =

3 directions centrales

- ➔ Direction des Ressources forestières
- ➔ Direction de la Chasse et de la Pêche
- ➔ Direction de la Nature

+

7 directions extérieures

- ➔ Direction d'Arlon
- ➔ Direction de Dinant
- ➔ Direction de Liège
- ➔ Direction de Namur
- ➔ Direction de Malmédy
- ➔ Direction de Mons
- ➔ Direction de Neufchâteau



- ✓ Cellule espèces
- ✓ Cellule aires protégées
- ✓ Cellule Natura 2000
- ✓ Cellule Réseau Wallonie Nature

La nature partout par tous !



RÉSEAU WALLONIE NATURE



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Wallonie



Service public
de Wallonie

1. Pourquoi un Réseau Wallonie Nature ?

La Nature régresse et le phénomène s'amplifie au niveau mondial

Objectif ONU, UE : d'ici 2020

→ stopper la perte de biodiversité

→ entamer le processus de restauration

La nature partout par tous !



RÉSEAU WALLONIE NATURE



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

4



Wallonie



Service public
de Wallonie



BIODIVERSITÉ EN DANGER- IMPACTS PRINCIPAUX DES ACTIVITÉS HUMAINES

- Fragmentation des habitats
- Changement climatique
- Espèces invasives
- Surexploitation des ressources
- Pollution

LA CONSERVATION DE LA NATURE ÉVOLUE

Evolution de la situation / Evolution des connaissances

	Constats	Réponses
1	Disparition inquiétante des espèces	→ Protection des espèces rares → Création de réserves naturelles intégrales (« mise sous cloche »)
2	Importance des milieux semi-naturels et régression de ceux-ci	→ Création de réserves naturelles dirigées (=gérées») et restauration d'habitats (ex. : programme LIFE)
3	Nécessité d'éviter l'isolement des réserves naturelles (notion de réseau écologique)	→ maintien de milieux de liaison, de développement
4	Les espèces sont essentielles au bon fonctionnement de la planète; elles rendent des services (notion de services écosystémiques)	→ Développer partout le potentiel d'accueil de la vie sauvage



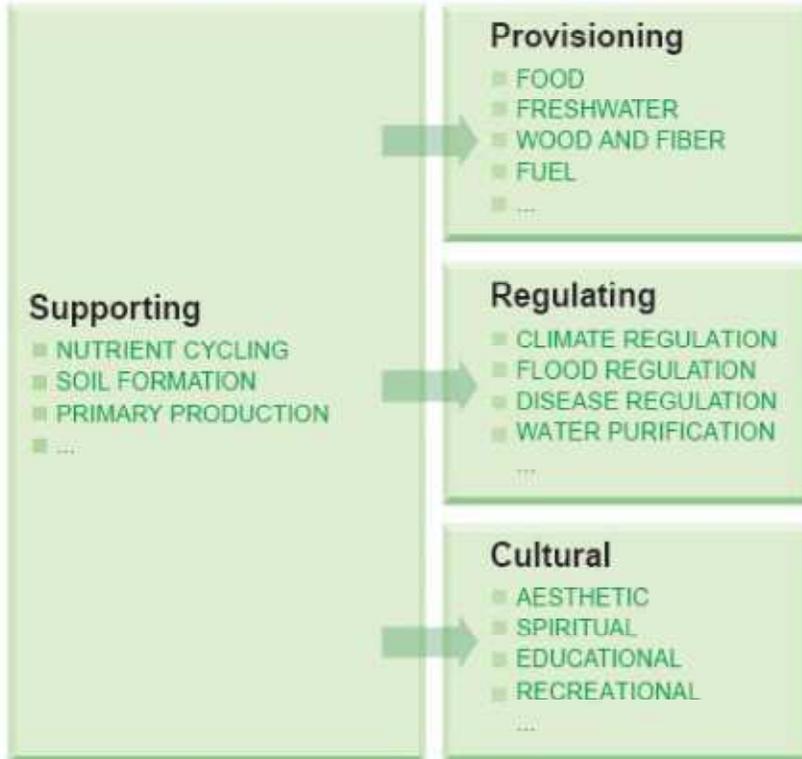


SERVICES ECO-SYSTEMIQUES:

- **Services d'approvisionnement:** aliments, eau, médicaments ...
- **Services de régulation:** épuration et lutte contre les inondations, stockage du carbone, cycle de l'eau ...
- **Services culturels:** activités récréatives, valeurs spirituelles et esthétiques, éducation ...
- **Services de soutien:** formation des sols, photosynthèse et cycle des nutriments ...
- Difficulté de chiffrer certains de ces services, handicap vu dominance de la loi du marché



ECOSYSTEM SERVICES



CONSTITUENTS OF WELL-BEING



ARROW'S COLOR
Potential for mediation by socio-economic factors

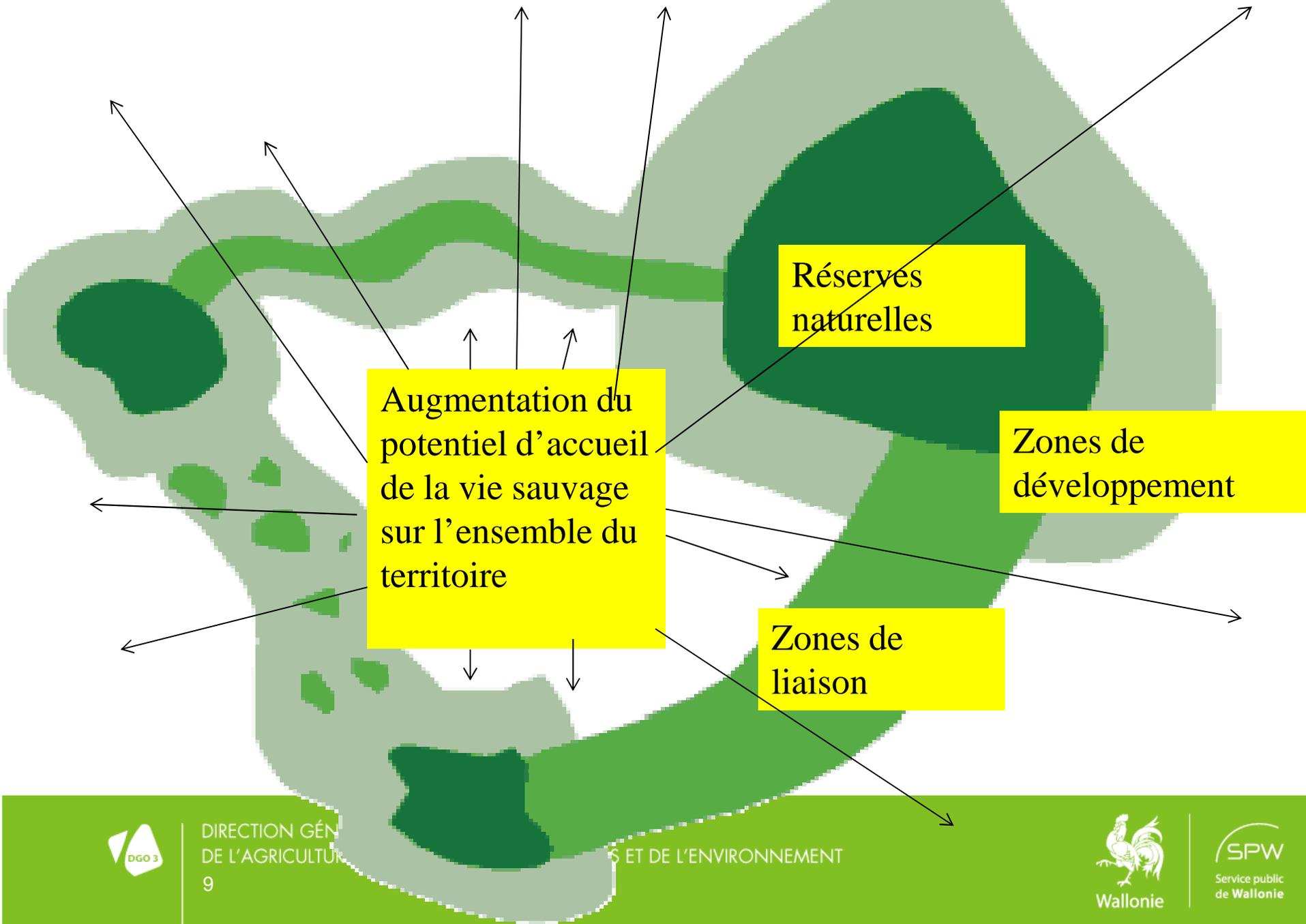
- Low
- Medium
- High

ARROW'S WIDTH
Intensity of linkages between ecosystem services and human well-being

- Weak
- Medium
- Strong

Source: Millennium Ecosystem Assessment

Relations multiples, complexes et intimes entre les **services écosystémiques** et le **bien-être humain**



La nature partout par tous !



RÉSEAU WALLONIE NATURE



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

10



Wallonie



Service public
de Wallonie



Réseau →

Développement du réseau naturel

Développement du réseau d'acteurs

Wallonie →

Sur tout le territoire wallon

Avec l'appui des autorités publiques

Nature →

La nature est au cœur de l'action

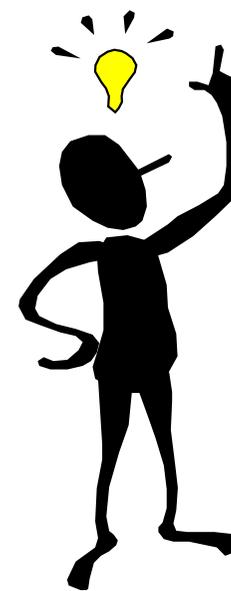


Réseau Wallonie Nature



Pour chaque m² d'espace utilisé

Comment faire ce que j'ai à faire aussi bien, en faisant mieux pour la nature ?



→ Catalogue d'actions





L'ensemble du territoire,
l'ensemble des acteurs...



2. L'outil charte

⇒ Signées sur base volontaire





CHARTRE SECTORIELLE CARRIERS

Les carrières

= milieux potentiellement très riches en biodiversité

= espèces et habitats rares et menacés

= présences durant l'extraction

→ Une première charte signée en mai 2012



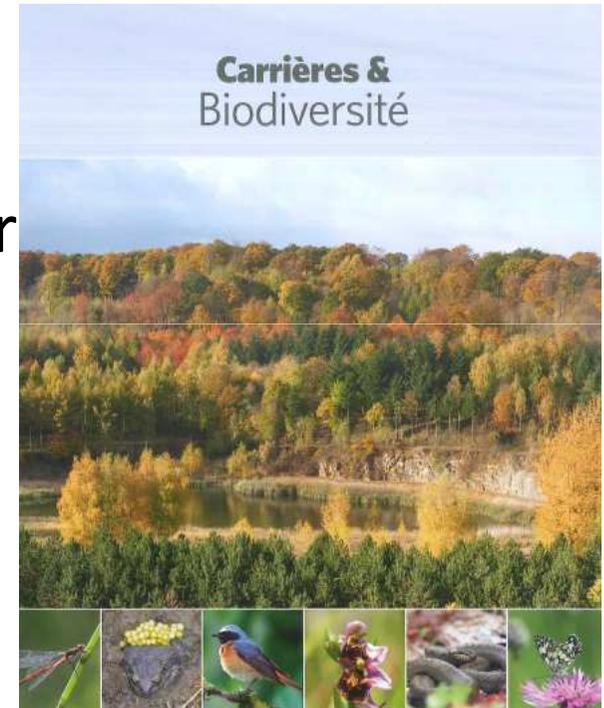
1) La sensibilisation des membres

La nature partout par tous !



RÉSEAU WALLONIE NATURE

- une plaquette d'information générale sur la biodiversité en carrière.
- de nombreux articles dans son journal d'information
- un séminaire sur le thème de la biodiversité
- des visites de sites d'extraction



Fediex



Wallonie



PIERRES & MARBRES WALLONIE



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

16



Wallonie



Service public
de Wallonie



2) La diffusion de bonnes pratiques

Carrières & Biodiversité

Les plantes invasives



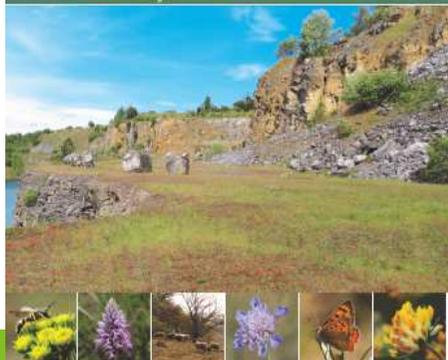
Carrières & Biodiversité

Les falaises et éboulis



Carrières & Biodiversité

Les pelouses sèches



Carrières & Biodiversité

Les arènes minérales



Carrières & Biodiversité

Les plans d'eau



La nature partout par tous !



RÉSEAU WALLONIE NATURE

3) L'organisation d'une formation



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

18



Wallonie



Service public
de Wallonie



Wallonie



Service public
de Wallonie



Rue Edouard Belin, 7
B-1435 Mont-Saint-Guibert
Tél. : 02 511 61 73
www.fediex.be
info@fediex.org



PIERRES & MARBRES WALLONIE

Rue des Pieds d'Alouette, 11
B-5100 Naninne
Tél. : 081 22 76 64
Fax: 081 74 57 62
www.pierresetmarbres.be
info@pierresetmarbres.be

Charte sectorielle « CARRIÈRES ET BIODIVERSITÉ » 2016-2020

La nature partout par tous !



RÉSEAU WALLONIE NATURE



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

19



Wallonie



Service public
de Wallonie



3. Favoriser l'adoption d'une gestion favorable à la biodiversité aux abords des entreprises

Sensibilisation des entreprises et des PAE
=> acteurs-relais:

- **Communes en PCDN** : *Charte communale pour des entreprises « Nature admise »*
- **Intercommunales de développement économique**: *Charte « Parcs d'activité Nature admise »*



AUGMENTER LA PRÉSENCE DES ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE



Mur en pierre sèche



Tas de bois







3.1. Charte communale pour des entreprises « Nature admise »

La commune s'engage pour trois ans à

- Sensibiliser les entreprises de son territoire.
- Gérer les Parcs d'Activité Economique dont elle a la charge de façon à favoriser la biodiversité.
- Maintenir les éléments naturels existants et les développer.
- Favoriser les espèces indigènes locales

- ✓ Subside PCDN
- ✓ Signalétique et outils RWN



CHARTRE ENTREPRISES « NATURE ADMISE »

PCDN DE LOBBES

La nature partout par tous !



RÉSEAU WALLONIE NATURE

Projet pilote 2014



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT



SPW
Service public
de Wallonie



La nature partout par tous !



RÉSEAU WALLONIE NATURE



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
25





Bande fleurie



Placement de niohairs





Pré fleuri



La nature partout par tous !



RÉSEAU WALLONIE NATURE



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
28



3.2. Charte pour des Parcs d'Activité Economique

« Nature admise » en province de Namur L'intercommunale s'engage pour 10 ans à

- Concevoir et aménager les nouveaux parcs de façon à favoriser la biodiversité
- Gérer les parties des Parcs d'activité économique dont elle a la charge de façon à favoriser la biodiversité et y adopter la gestion différenciée des espaces verts
- Participer à la diffusion de bonnes pratiques
- Proposer des chartes locales pour des parcs d'activité économique « Nature admise » avec:
 - services extérieurs du DNF
 - la Commune
 - les entreprises (Club d'Entreprises)

La nature partout par tous !



RÉSEAU WALLONIE NATURE



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
29



SPW
Service public
de Wallonie



FAVORISER L'ADOPTION D'UNE GESTION ÉCOLOGIQUE DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Exemple Aménagement de la Zone d'Activité Economique Tournai Ouest 2



Bassin d'orage aménagé de manière naturelle

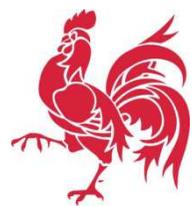


FAVORISER L'ADOPTION D'UNE GESTION ÉCOLOGIQUE DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Exemple Aménagement du PAE Crealys

(Bureau Economique de la Province de Namur - BEP)

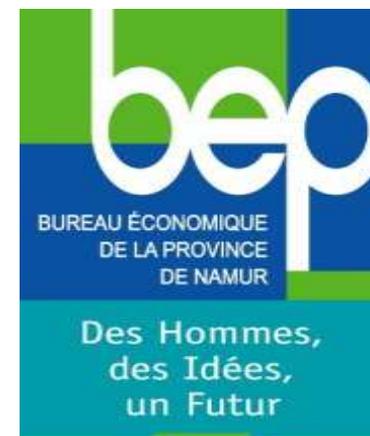




Wallonie



Service public
de Wallonie



Charte pour des parcs d'activité économique « Nature admise » en Province de Namur

La nature partout par tous !



RÉSEAU WALLONIE NATURE



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

32



Wallonie



Service public
de Wallonie

3.3. Les outils du Réseau Wallonie Nature

→ outils: fiches techniques

- Construire un mur en « gabion » comme alternative au mur en pierre sèche
- Aménager un parking végétalisé
- Végétalisé un mur ou une clôture
- Créer et entretenir une mare naturelle
- Créer et entretenir un arbre têtard
- Planter une haie vive
- Favoriser le crapaud calamite
- Favoriser les papillons diurnes
- Favoriser le hérisson
- Favoriser les mésanges
- ...



Favoriser le CRAPAUD CALAMITE

INTÉRÊT BIOLOGIQUE ET ESPÈCES VISÉES

Le crapaud calamite est un amphibien rare et protégé observé dans les milieux ouverts et minéraux (végétation basse et peu présente). Ces milieux jeunes sont également intéressants pour une série d'autres espèces patrimoniales comme le criquet à aile dieux, l'arctique petite centaure ou encore le crapaud alyte accoucheur.

CONDITIONS MINIMALES

- Cette espèce étant rarement observée, des aménagements en sa faveur ne seront envisagés que lorsqu'elle est déjà recensée sur place ou à proximité du terrain concerné (info disponible auprès du cantonnement du Département Nature et Forêts).
- Une connexion avec des milieux propices aux alentours est présente ou peut-être développée pour permettre la mobilité de l'espèce. Cette liaison sera assurée par la présence au minimum d'une bande continue (sans barrière du type route, bâtiment ou tout autre obstacle infranchissable) de milieux ouverts ou semi-ouverts entre les sites propices.
- Une surface totale disponible suffisante (min 5 ares) destinée aux aménagements en faveur du crapaud calamite.

ENTRETIEN ULTÉRIEUR

Chaque année, toujours entre le 15/10 et le 31/02, réaliser une fauche rase de l'ensemble de la surface herbacée et supprimer les rejets d'arbres et d'arbrustes (surtout à proximité des mares). Retirer l'éventuelle végétation qui s'est développée dans les mares. Au besoin, re-stançonniser, curer ou recréer de nouvelles mares. Périodiquement et a priori au moins tous les cinq ans, étrépage ou hersage (travail du sol superficiel destiné à lutter contre une végétation herbacée trop dense) pour conserver une végétation clairsemée.

TRUCS ET ASTUCES

Il est important de bien réfléchir à l'implantation des mares pour ne pas gêner la gestion mécanisée ultérieure (contrôle de la végétation) de l'ensemble de la surface. Il est possible de récupérer le bois coupé pour aménager des sbrns (amas de bois) sur place. L'utilisation de toiles (de 1 à 2 m²) disposées ça et là sur le sol permet de vérifier périodiquement la présence de batraciens sur le site.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE CRAPAUD CALAMITE ET SA GESTION

- Groupe de travail Batraciens de Natagora : www.natagora.be/rainne
- Notice pratique pour la gestion du crapaud calamite : www.karch.ch

La nature partant par l'eau !
RÉSEAU WALLONIE NATURE





Favoriser les PAPILLONS DIURNES

E02

INTÉRÊT BIOLOGIQUE ET ESPÈCES VISÉES

Avant 1950, on répertoriait en Wallonie 114 espèces de papillons diurnes. Depuis ces années, on assiste à un déclin important de nos populations de papillons. L'utilisation massive des pesticides ainsi que l'urbanisation et la banalisation des milieux en sont les causes principales. Cependant, outre leur beauté, les papillons sont très utiles à la sauvegarde de la biodiversité : papillonauteurs ils transportent le pollen d'une fleur à l'autre et sont la proie de nombreuses autres espèces (oiseaux, insectes, petits mammifères). Leur présence en nombre est un indicateur d'une bonne qualité écologique du milieu.



Photos : P. P. P.

CONDITIONS MINIMALES

Les papillons sont des espèces exigeantes vis-à-vis de la qualité des milieux. Le cycle de vie des papillons comprend 4 stades (œuf, chenille, chrysalide et adulte ou imago) dont les exigences spécifiques doivent être prises en compte pour maintenir une espèce dans sa parcelle. Il s'agit de pouvoir offrir les plantes hôtes pour les chenilles mais également d'assurer la présence d'espèces mellifères indigènes pour les adultes ainsi que des refuges pour l'hivernage des chrysalides ou des adultes (selon les espèces).



ATTENTION : Il faut éviter d'introduire des espèces exotiques invasives vendues comme « arbres à papillons ». Par ex. : Les buddleias sont totalement à proscrire.



TRUCS ET ASTUCES

Les buddleias sont totalement à éviter. Appelé « arbre à papillons », originaire de Chine, il a été introduit comme plante ornementale pour attirer les papillons dans les jardins. Cependant, si ses fleurs nourrissent effectivement de nombreux papillons adultes, ses feuilles ne sont consommées par aucune de leurs chenilles. Espèce exotique envahissante, il a de plus tendance à s'échapper des jardins et envahir tous les milieux environnants, perturbant fortement la flore et la faune locales.



L'ortie, bien que rarement appréciée comme plante d'agrément, représente pourtant le plus sûr moyen d'attirer plusieurs espèces de papillons : Une dizaine de chenilles dépendent exclusivement de l'ortie comme plante-hôte pour leur survie (Carte géographique, Paon du jour, Petite tortue...). Les chenilles de nombreuses espèces de papillons de nuit profitent également de la présence d'une touffe d'ortie.



Le plus facile : tondre très peu sa pelouse (2 à 3 fois par an) en établissant une rotation des parties tondues et maintenues et en ramassant les produits de la tonte est le moyen le plus simple pour augmenter progressivement la richesse biologique de son terrain, les plantes à fleurs y devenant spontanément de plus en plus variées, naturelles et attractives.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES PAPI

- <http://www.burdinale-mehagne.be/pdf/papillor>
- <https://estamineiducimat.files.wordpress.com/>
- <http://plusmagazine.levif.be/fr/011-600-Un-fest>
- <http://www.noeconservation.org/index2.php?g2&srub=31&srub=98&ssrub=101>
- <http://www.noeconservation.org/lms/bibliotheq/papillons.pdf>

MISE EN ŒUVRE

- Planter et/ou entretenir des plantes hôtes indigènes pour les stades « œuf » et « chenille ». Les chenilles ont souvent un régime alimentaire spécifique (certaines espèces et ne se nourrissent que d'une ou quelques plantes. Saule, viorne, sureau, épilobe, salicaires, cardamines, ortie sont particulièrement appréciées, tout comme les mélanges de trèfle et de graminées de la prairie fleurie.
- Assurer des sources de nectar pour les adultes. En aménageant des parterres fleuris et variés, en privilégiant les plantes indigènes, plus intéressantes pour les papillons que la plupart des horticoles ou des exotiques et en veillant à choisir les espèces de manière à ce que les floraisons soient étalées durant la saison.
Haies et grimpantes: noisetier, lierre, ligustrum, groseilliers, aubépine, prunellier, églantier, épine noire, chevrefeuille.
Bulsons aromatiques à fleurs: thym, lavande, menthe, hysope, sauge, romarin et marjolaine.
Plantes vivaces indigènes: soucis d'eau, lamier jaune, mauves, cataire (ou herbe aux chats), campanules, pulmonaire, géraniums, orpins, épilobe.
- Ne pas utiliser de pesticides (en particulier les désherbants).
- Établir une rotation dans les opérations d'entretien de la parcelle. Pour tous les travaux (tonte de la pelouse, taille des haies, ...), laisser un petit coin de parcelle (quelques m²) ou une petite longueur de haies sans entretien pendant une saison. Cet espace sauvage pourra être déplacé d'année en année (rotation). En effet, les papillons pondent généralement deux fois (parfois trois) sur une saison. Il est donc très difficile d'établir une période idéale d'entretien.
- Assurer des abris pour l'hivernage. Beaucoup de papillons passent l'hiver sous la forme d'œufs, de chenilles ou de chrysalides. Certains cependant hibernent à l'état adulte. Pour se protéger au mieux de la pluie, du vent, des prédateurs, ils recherchent un abri pour se dissimuler. Il est donc utile de leur réserver des espaces tels que massif de lierre, arbre creux, vieux mur, tas de bois et de feuilles mortes, remise, cave ou grenier non clos.

Plantes	Papillon associé
Carotte sauvage (Daucus carota), Fenouil	Machaon (<i>Papilio machaon</i>)
Lierre (<i>Hedera helix</i>), Haux (l'œuf d'ailleur), Cornouiller (<i>Cornus sanguinea</i>), Nerprun (<i>Rhamnus cotinifolia</i>), Fusain (<i>Eurovymus europaeus</i>)	Azuré des nerpruns ou Argus à bande noire (<i>Ceanothus argus</i>)
Lotier (<i>Lotus corniculatus</i>), Trèfle (<i>Trifolium pratense</i>) et autres légumineuses.	Argus bleu ou Azuré commun (<i>Pieris rapae</i>)
Graminées	Tircis (<i>Pararge aegeria</i>), Myrtil (<i>Motula jurtina</i>), Améthyste (<i>Pieris tenebris</i>)
Crucifères: chou, radis, monnaie de pape, aillette (<i>Alliaria officinalis</i>), ...	Aurone (<i>Pantochloris compositae</i>), Phénix du chou, Phénix du navet, Phénix de la rue (Phénix)
Bourdaine (<i>Rhamnus frangula</i>) et Nerprun	Étron (<i>Issicoretes rheneus</i>)
Orties (<i>Urtica urens</i>)	Carte géographique, Paon du jour, Robert le Diable, Petite tortue, Vulcain, Belle-dame, ...
Petite oseille, Fosseille sauvage	Carène commun (<i>Lymantria dispar</i>)

Terrasses et balcons à papillons. Un jardin miniature ne peut espérer attirer autant de papillons qu'un grand terrain. Il est toutefois possible d'aménager terrasses et balcons de manière attractive, en plaçant des pots de fleurs indigènes aux couleurs vives dans un endroit ensoleillé et abrité et, pour une plus grande efficacité, groupés les uns près des autres plutôt qu'éparpillés. Les papillons sont particulièrement friands des aromates (thym, verveine, fenouil, basilic, ciboulette...).



Les 4 stades du Machaon (*Papilio machaon*)
1. Œuf - 2. chenille - 3. chrysalide - 4. adulte. Les plantes hôtes indispensables à sa chenille sont des ombellifères (ou apiacées) notamment le fenouil, l'aneth, le persil, la carotte et la rue têtée (*Ruta graveolens*).



Les principaux papillons de jour : Ceux étroitement associés à l'ortie sont le paon du jour (*Inachis io*) (photo première page), A la carte géographique (*Issicoretes rheneus*), B le vulcain (*Vanessa atalanta*) et C la « petite tortue » (*Aglais urticae*). D'autres papillons fréquentent l'ortie parmi diverses plantes comme D la belle-dame (*Cynthia cardui*), E l'écaillée chinoise (*Euplagia quadripunctaria*) et F le Robert-le-Diable (*Polyommatus c-album*).



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

34

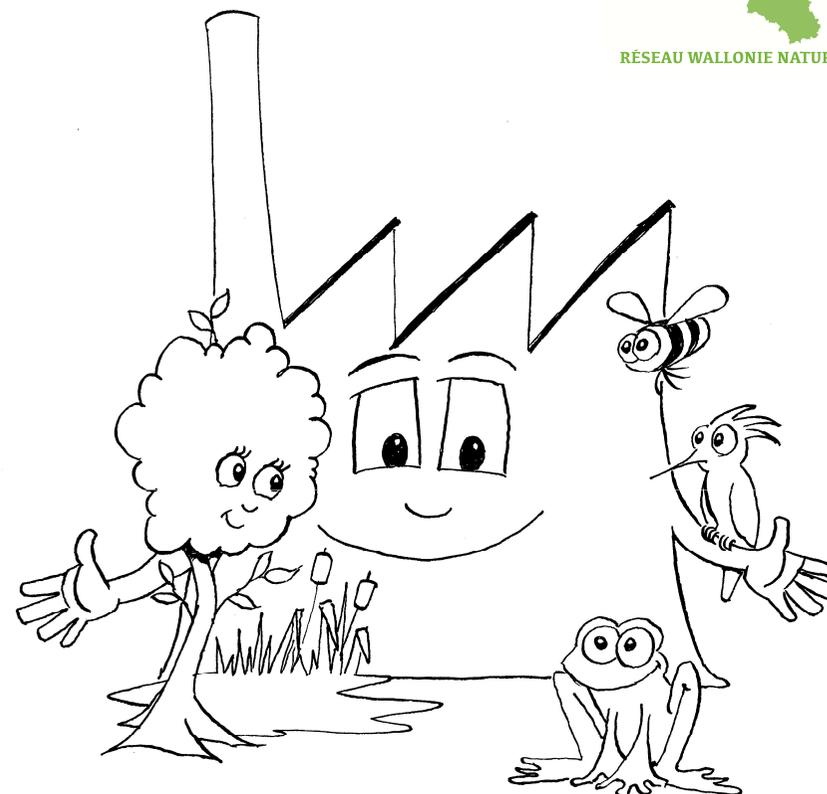
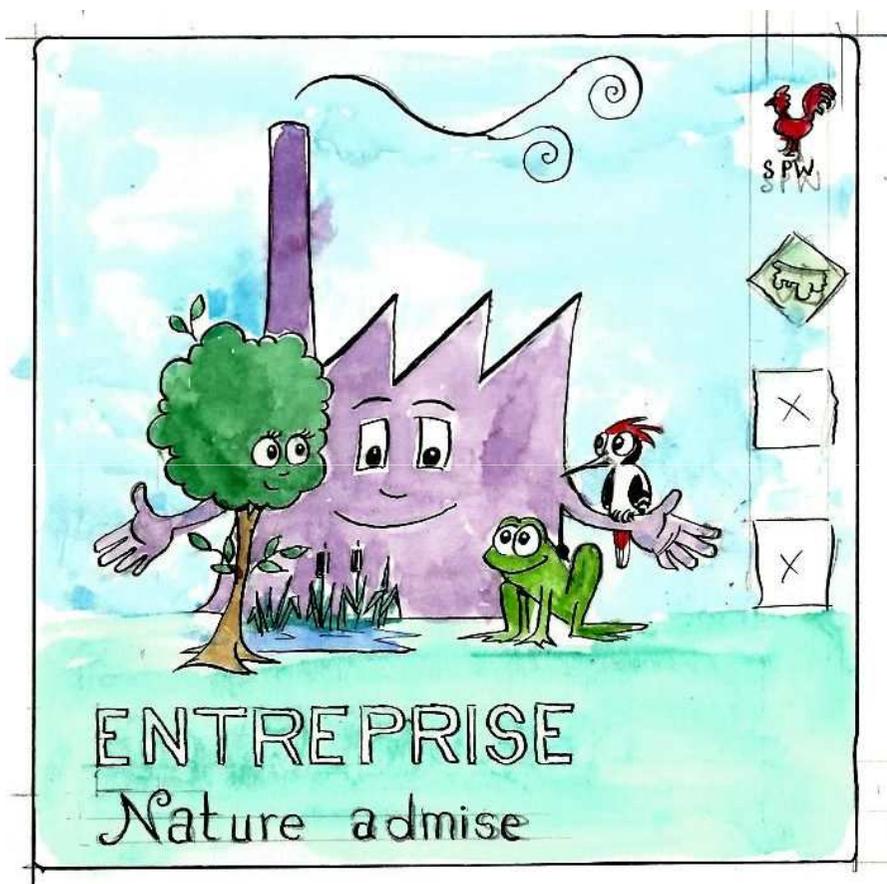


→ outils: panneaux

La nature partout par tous !



RÉSEAU WALLONIE NATURE



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

35



Wallonie



Service public
de Wallonie

La nature partout par tous !



RÉSEAU WALLONIE NATURE

→ outils: panneaux didactiques

→ outils:



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

36



Wallonie



Service public
de Wallonie



4. Perspectives d'avenir

- La biodiversité peut s'intégrer dans l'entreprise de manière progressive.
- Nombreux atouts d'une meilleure prise en compte de la biodiversité au sein d'une entreprise:
 - contribution positive à un enjeu de société
 - image,
 - motivation du personnel,
 - réduction des coûts d'entretien,
 - ...
- L'entreprise n'est pas isolée face à la biodiversité.



5. Les acteurs de la biodiversité

5.1. Acteurs institutionnels

Le DNF, une administration régionale au service de la biodiversité avec quatre missions fondamentales :

1. Rôle de gestion du patrimoine naturel régional
2. Rôle de conseil
3. Autorité d'avis
4. Rôle de police

En appui, d'autres départements sont sollicités par le DNF en matière de biodiversité : DEMNA, DRCE, DD, etc.





5.2. Autres acteurs

- ✓ Associations de conservation de la nature
- ✓ Centres régionaux d'initiation à l'environnement
- ✓ Plans communaux de développement de la nature
- ✓ Contrats de rivière
- ✓ Parcs naturels
- ✓ Services environnement des communes
et/ou éco-conseillers



6. Conclusions

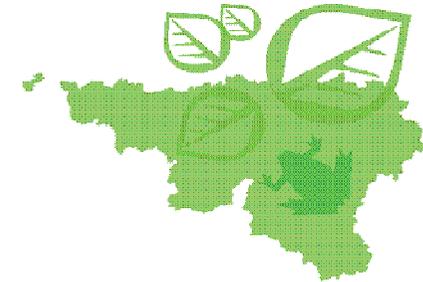
- Essentiel de développer de la biodiversité sur l'ensemble du territoire et donc dans tous les secteurs d'activités.
- La prise en compte de la biodiversité, un élément de la durabilité de l'entreprise.

**Merci
pour votre attention**



Coordination:

La nature partout par tous !



RÉSEAU WALLONIE NATURE

Julie RAHMEH Tél. : 081/33.61.51

Julie.rahmeh@spw.wallonie.be

Catherine HAUREGARD Tél. : 081/33.58.78

catherine.hauregard@spw.wallonie.be

Avenue Prince de Liège, 7 – bureau 716

5100 Jambes

DGO3 - DEPARTEMENT DE LA NATURE ET DES FORÊTS

DIRECTION DE LA NATURE



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
41



SPW
Service public
de Wallonie